



Rapport de la commission HANDICAP du siège

Le 03 juin 2026

Président : Olivier VIRATELLE

Membres : Marie-Hélène BORDES, Christel JACQUEY, Hela KHAMAROU, Rebecca RUIMY, Kevin BERTHOLET, Alexis DU RETAIL, Christophe LHOIR, Franck OLS, Jean-Michel SEYBALD

BILAN HANDICAP 2025

Les membres de la commission présents : Marie-Hélène BORDES, Christel JACQUEY Hela KHAMAROU, Rebecca RUIMY, Alexis DU RETAIL, Jean-Michel SEYBALD, Olivier VIRATELLE.
Présent coté direction : Emmanuel Salanon

Présentation des données de la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés en 2025

Le taux d'emploi Groupe en 2025 est de 8,72 %, en progression de 0,96 points vs. 2024 (7,76%), et le nombre de travailleurs handicapés s'élève à 743 (+127 par rapport à 2024)

Le taux d'emploi de France Télévisions est de 9,76 % (+ 1,14 points vs 2024), et le nombre de travailleurs handicapés s'élève à 715 (+115 par rapport à 2024)
(Pour information, le taux d'emploi moyen en France est de 4 %, avec une obligation légale fixée à 6%)

Sur l'année 2025, on enregistre :

- . 71 nouvelles RQTH vs 54 sur l'exercice 2024 (hors renouvellement de contrat et mutation), résultat des campagnes de sensibilisation menées par l'entreprise.
- . 19 recrutements de personnes en situation de handicap (3 CDI, 12 CDD de +3 mois et 4 alternants).
- . 80 départs

A l'issu de l'avenant qui s'est terminé en décembre, les objectifs ont été dépassés

	Objectifs fixés (Avenant 1)	Résultats 2025
Recrutements CDD (+ de 3 mois) et CDI	13 à 15 recrutements	15 recrutements
Alternants	1 à 2 recrutements	4 recrutements
Stagiaires	15 stagiaires	36 stagiaires

Concernant le budget, il a augmenté de 8% par rapport à 2024 et a été utilisé à 103%. Le maintien dans l'emploi augmente également de 23% pour un montant de 358 193 €. Les aides financières accordées par l'AGEFIPH passent à 66 512€ Le montant consacré à la sous-traitance est de 2 121 681 € en 2025 vs. 1 300 011 € en 2024 (hors filiales). Une augmentation de 63,20 % qui s'explique par l'insertion de nouveaux marchés dans le domaine de la sureté et de la sécurité, et par le fait d'avoir intégré dans nos marchés, la demande d'un nombre d'heures minimum consacré aux personnes en situation de handicap.

Année	A- Effectifs assujettis	B-Effectifs BOETH (ETP)	Taux d'emploi (B/A x100)
2025	9212	804	8,72%
2024	9384	727	7,76%
2023	9281	642	6,92%
2022	9273	615	6,83%
2021	9447	609	6,45%
2020	9224	642	6,97%

Les membres de la commission se réjouissent de l'ensemble de ces résultats qui témoignent de l'engagement durable de notre entreprise en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, tant en matière de recrutement que d'intégration et de développement des parcours.

Le sujet du handicap semble se normaliser au sein de l'entreprise puisque nos collègues accordent leur confiance à l'organisation et osent davantage se déclarer, ce qui constitue un indicateur fort de maturité collective.

Présentation des données relatives aux travailleurs handicapés en 2025

Concernant le périmètre du siège, le taux d'emploi en 2025 est de 8,44 %, en progression de 1,10 points vs. 2024, et le nombre de travailleurs handicapés s'élève à 300 (+46 par rapport à 2024). L'effectif BOETH progresse de 12,23 et atteint le chiffre de 342 en 2025.

En 2025, il y a eu 34 nouvelles RQTH (+14 par rapport à 2024) au Siège sur les 71 nouvelles RQTH de France TV

Par ailleurs, le nombre de recrutements de TH au Siège est de 2 (-5 par rapport à 2024), sur les 19 recrutements réalisés en 2025. Il y a eu 27 départs (+5 par rapport à 2024).

Le montant des dépenses pour le budget est de 135 690 € et pour le maintien dans l'emploi de 129 290 €.

Typologie des Travailleurs handicapés 2025

	Nb de Travailleurs Handicapés (TH)						Effectifs d'assujettissement au 31.12.2025 (ETP moyen)					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Direction												
Information	64	71	67	65	71	83	1161	1174	1112	1126	1171	1146
Antennes Prog Numérique	22	17	21	20	21	33	796	798	628	628	621	596
Gestion moyens production	116	112	100	97	113	130	1273	1893	1813	1761	1778	1646
RH et organisation	41	38	37	37	35	39	250	339	360	362	368	358
Marketing et Communication			8	7	10	11			128	135	141	137
Présidence			0	0	0	0			24	24	24	24
Secrétariat général						4						
ICI Siège	4		1	3	-	-	26	29	26	27	44	66
Total	247	238	234	229	254	300	3506	4233	4091	4063	4223	4049

La population Siège représente 41,95 % des travailleurs handicapés de France Télévisions

Les femmes représentent la part la plus élevée (54%), pour les PTA elles sont 140 vs 111 hommes et pour les journalistes 21 vs 28 hommes.

77% des TH ont plus de 50 ans, - 1 points vs. 2024.

92 d'entre eux ont plus de 60 ans et peuvent partir à la retraite dans les prochaines années.

52% des TH ont une ancienneté comprise entre 21 et 30 ans.

En 2025, l'ancienneté moyenne des TH est de 23 ans, - 1 ans vs.2024

Fidèle à la structure des effectifs, on observe que : la part des femmes « PTA » est plus importante entre 50 et 54 ans. La part des hommes « PTA » est plus importante entre 60 et 64 ans. La part des hommes « journaliste » est la plus importante entre 55 et 59 ans. La part des femmes « journaliste » est plus importante entre 55 et 64 ans.

Budget handicap 2025

Avec la diminution du nombre d'actions et de bénéficiaires, le poste maintien dans l'emploi a diminué de 13,19 % entre 2024 (148 932 €) et 2025 (129 290 €) avec notamment une diminution sur les axes « Aménagement de poste », « Equipements spécialisés », « Formation », « Frais médicaux ».

Les axes « Transport adapté – aménagement de véhicule », « Frais kilométriques » sont en augmentation, notamment pour faire face à des salariés en situation de handicap en difficulté temporairement.

Le total des dépenses a diminué de 14,28 % pour un montant de 135 690 € vs. 158 298 € en 2024

Le nombre de jours pris en 2025, ainsi que le nombre de salariés concernés au Siège est supérieur à celui de 2024.

Cela représente une moyenne de 4,28 jours de congés par bénéficiaire dans l'année, sur les 6 jours proposés par l'accord.

Il est important de noter que 57,66% des TH du Siège n'ont pas recours aux jours supplémentaires de congés accordés par l'accord.

Les actions de sensibilisation ont été nombreuses au sein du groupe et se sont concentrées pour le siège sur le mois de novembre :

12 novembre : Nouvelle exposition « handicap invisible » sur le diabète dans le hall / Distribution du flyer rappelant les dispositifs de l'accord handicap / Sensibilisation par la Fédération Française des Diabétiques auprès d'une centaine de personnes

14 novembre : Réunion annuelle du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées à France Télévisions, avec Delphine Ernotte Cunci et le Président du CNC PH, Jérémie Boroy
Habillage du Hall de MFTV pour les 20 ans de la loi handicap

21 novembre : DuoDay : Visites des studios, régies et café collectif

En 2025, renouvellement de 3 partenariats avec des associations en faveur de l'insertion de personnes en situation de handicap

- L'association « **ARPEJEH** » a été créée dans le but de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des personnes en situation de handicap en accompagnant les jeunes adolescent(e)s handicapé(e)s dans leur parcours de formation et la construction de leur projet professionnel.
Soutien financier : **13 500 €** sur l'année 2024. + 8 000 €
4 DuoDay
- L'association « ApiDV » a été créée en dans le but d'accompagner les étudiant(e)s handicapé(e)s non-voyant(e)s et déficient(e)s visuels profonds dans leur parcours universitaire
Nous leur cherchons des perspectives d'insertion au sein de France Télévisions de candidatures poussées par Tremplin (stage, alternance, cdd...)
Soutien financier : **5 000 €** sur l'année 2025.
- L'Association « **JARIS ACT' PRO** » a mis en place le projet « JARIS (Journalistes Apprentis Reporters Interviews Solidaires) » qui consiste à accompagner dans une mission d'insertion sociale et de formation professionnelle des accidenté(e)s de la vie, issu(e)s de quartiers populaires, handicapé(e)s sociaux, physiques, psychiques, sans diplômes,...L'accompagnement prend appui sur les technologies issues des métiers de l'audiovisuel, du numérique, du multimédia et de l'internet afin de créer un contenu pluri médias sur les arts, le sport solidaires et citoyens et de favoriser l'accès à l'emploi et à la culture pour tou(te)s et pour chacun.
Soutien financier : **24 000 €** sur l'année 2025 + 11 562 €
Accueil de la promotion 1 journée à la MFTV
2 Stages – 1 recrutement en contrat d'alternance

En conclusion, les membres de la commission saluent le travail réalisé par la direction. Ils s'interrogent, compte tenu de la pyramide des âges des travailleurs handicapés et du nombre de départs bien plus important que les arrivées en 2025, de la pérennité de ces bons résultats. C'est donc une bonne chose que chaque offre de recrutement indique : « Nous sommes convaincus que la diversité est une richesse, un atout pour développer notre capacité d'innovation. Nous nous engageons en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances, c'est la raison pour laquelle tout le monde est naturellement bienvenu chez nous ! ».

Le budget de 420 000 € étant sanctuarisé grâce à l'accord HANDICAP, cela témoigne de l'engagement de FTV pour la cause et c'est rassurant pour la suite.

Si les dépenses ont diminué, il est important de préciser que chaque demande d'adaptation du poste et de maintien dans l'emploi a été satisfaite.

L'accord HANDICAP prévoit 6 jours supplémentaires, et plus de la moitié des collaborateurs concernés ne les utilisent pas. Sachant que les besoins varient selon les situations individuelles et sachant que 6 jours sont insuffisants pour certains, les membres de la commission demandent à la direction d'étudier la possibilité de donner des jours au sein même de la population RQTH bénéficiaire.

Sur le sujet plus global du don de jours au sein de l'entreprise, les membres de la commission souhaiteraient que la direction facilite la démarche en l'intégrant dans Mon Kiosque. Mieux encore, le nombre de jours donnés et non utilisés pourraient ensuite faire l'objet d'un abondement au budget alloué au HANDICAP.

Les membres de la commission suggère qu'un questionnaire soit réalisé auprès des personnels RQTH. Cela permettrait d'avoir des informations précises sur leur quotidien, leurs conditions de travail et leurs attentes éventuelles.

Pour toutes questions, les interlocuteurs privilégiés au sujet des handicaps à FranceTV sont:

- les IRH de proximité

- L'intranet de FranceTV section handicap :

Menu "ressources Humaines" puis Menu " Diversité et Egalité des chances ensuite "Handicap"

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-FTV/SitePages/Handicap.aspx>

- l'adresse handicap@francetv.fr (pour toutes questions, adresse confidentielle du Service Diversité égalité des chances,)

Les membres de la commission constatent que l'intranet présente la politique de l'entreprise en matière de handicap, donne effectivement de nombreuses informations mais ne propose pas directement l'adresse générique handicap@francetv.fr. Ils demandent que la direction modifie la page d'accueil handicap pour que chaque salarié puisse accéder directement et facilement à cette adresse.

Enfin, les membres de la commission demandent à la direction de bien vouloir les aider afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation la plus complète sur le handicap.